



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 08 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 2 décembre 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42 Nombre de présents participant au vote : 34
Nombre de membres en exercice : 42 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Laurent GOBET	
Madame Danielle JUBAN	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	
Monsieur Jean-Claude GIRARD		
Madame Claire TOMASELLI		
Monsieur Philippe LEMANCEAU		

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
ROBOTICS VALLEY – Demande de subvention de fonctionnement 2023

Dijon Métropole mène une politique d'attractivité et de développement économique autour de ses filières d'excellence que sont l'agroalimentaire, le numérique et la santé. Dans une région historiquement marquée par les activités industrielles, Dijon Métropole a identifié la thématique de la robotique, cobotique, industrie 4.0 comme une expertise forte à développer à la croisée d'une filière numérique en croissance et d'un tissu industriel local qui doit aujourd'hui prendre le tournant de la digitalisation pour assurer sa pérennité et son développement. C'est pour répondre à cet enjeu que Robotics Valley a été créé en 2018, avec le soutien de Dijon Métropole et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Robotics Valley est le cluster régional de la robotique-cobotique et de l'industrie du futur. Il vise à regrouper les acteurs de l'industrie, de la recherche et de l'enseignement professionnel et supérieur pour favoriser la transition du tissu industriel régional.

Dans cet objectif, ses actions se structurent autour de 3 axes :

- Sensibilisation aux enjeux de l'industrie du futur ;
- Innovation et aide à l'émergence de projets collaboratifs ;
- Ingénierie de projet pour intégrer la robotique-cobotique dans les lignes de production des entreprises.

Pour mener ses actions, Robotics Valley s'appuie notamment sur les plateformes techniques du Pôle d'excellence en robotique, cobotique et vision industrielle de l'UIMM 21 et sur les compétences du pôle formation de l'UIMM 21-71.

Depuis 2021, Robotics Valley et Dijon Métropole ont établi un partenariat pour développer un volet d'activité spécifique sur le territoire de la Métropole. Cela a conduit notamment à des actions de promotion commune sur des salons (SIDO, Business Industrie...), à l'organisation de rencontres professionnelles à Dijon, notamment dans le cadre des clubs industrie 4.0 ou encore à l'initiation d'un travail de rapprochement des laboratoires de l'Université de Bourgogne et des entreprises, qui a mené à une journée d'échange laboratoire-industrie en juillet 2022 et se poursuit aujourd'hui pour favoriser les synergies recherche-innovation-transfert de technologies en industrie 4.0.

Le plan d'action 2023 viendra poursuivre et enrichir cette démarche :

- Renforcement du partenariat avec les laboratoires de l'Université de Bourgogne ;
- Développement des rencontres professionnelles : Club Industrie 4.0, journées techniques ;
- Mise en œuvre d'un outil de pré-diagnostic de la maturité des entreprises en matière d'industrie 4.0 ;
- Promotion de l'écosystème et des compétences métropolitaines en matière d'industrie 4.0.

Robotics Valley présente un budget d'environ 319 000 € pour l'année 2023, composé pour moitié de charges de personnel, le reste correspondant essentiellement aux charges externes (locaux, utilisation des infrastructures techniques, salons, communication...).

Les ressources prévisionnelles, quant à elles, sont constituées des prestations, des cotisations des adhérents et des subventions du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et de Dijon Métropole.

Robotics Valley sollicite auprès de Dijon Métropole une subvention de 60 000 €.

Il est proposé de répartir cette subvention de la manière suivante :

- 35 000 € pour le fonctionnement général du cluster ;
- 25 000 € pour la mise en œuvre du programme spécifique pour Dijon Métropole (convention).

Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'attribuer** une subvention de 60 000 € à Robotics Valley selon les modalités détaillées dans le présent rapport et dans la convention jointe en annexe ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;

- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2023.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN